



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 9

Edition révisée n° : 0

Date : 30 / 9 / 2015

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MELANGE PRÊT A L'EMPLOI 2 TEMPS BARD AHL

3083



3 : Liquide inflammable.



9 : Matières et objets dangereux divers.

Danger



SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Préparation liquide.
Nom commercial : MELANGE PRÊT A L'EMPLOI 2 TEMPS BARD AHL

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Voir fiche technique pour des informations détaillées.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/Fabricant : SADAPS BARD AHL Additives & Lubricants
ZI TOURNAI OUEST 2
RUE DU MONT DES CARLIERS, 3
7522 TOURNAI Belgique-Belgie
TEL : +32 (0).69.59.03.60
FAX : +32 (0).69.59.03.61
MAIL : msds@bardahlfrance.com

Distributeur : SADAPS BARD AHL CORPORATION
BP 50050 MOUVAUX
59589 BONDUES Cedex France
TEL : +33 (0)3 10 38 38 38
FAX : +33 (0)3 20 82 97 87
MAIL : msds@bardahlfrance.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+32 (0)70.245.245
+33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

SADAPS BARD AHL Additives & Lubricants

En cas d'urgence : +32 (0)70.245.245

ZI TOURNAI OUEST 2 RUE DU MONT DES CARLIERS, 3 7522 TOURNAI Belgique-Belgie
TEL : +32 (0).69.59.03.60
FAX : +32 (0).69.59.03.61
MAIL : msds@bardahlfrance.com



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 9

Edition révisée n° : 0

Date : 30 / 9 / 2015

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MELANGE PRÊT A L'EMPLOI 2 TEMPS BARDAHL

3083

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

- **Dangers physiques** : Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger (CLP : Asp. Tox. 1)
 - **Dangers pour l'environnement** : Liquides inflammables - Catégorie 1 - Danger (CLP : Flam. Liq. 1)
: Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 2 (CLP : Aquatic Chronic 2)
- Texte des Phrases H : : SECTION 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



- **Code de pictogrammes de danger** : SGH08 - SGH02 - SGH07 - SGH09
- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H224 - Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
 - **Généraux** : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
 - **Prévention** : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P260 - Ne pas respirer les vapeurs.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection.
 - **Intervention** : P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 - NE PAS faire vomir.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P391 - Recueillir le produit répandu.
 - **Stockage** : P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 - Garder sous clef.
 - **Considérations relatives à l'élimination** : P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.
- **Contient** : Naptha d'alkylation à large intervalle d'ébullition (pétrole), contenant du butane. . isopentane;

2.3. Autres dangers

Aucun(es) dans des conditions normales.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 9

Edition révisée n° : 0

Date : 30 / 9 / 2015

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MELANGE PRÊT A L'EMPLOI 2 TEMPS BARD AHL

3083

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Naptha d'alkylation à large intervalle d'ébullition (pétrole), contenant du butane (< 0.1% benzène)	: 50 - 100 %	68527-27-5	271-267-0	649-282-00-2	01-2119471477-29	F; R11 Xn; R65 R67 Xi; R38 N; R51-53 Flam. Liq. 2 (H225) Asp. Tox 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H336) Aquatic Chronic 2 (H411)
Isopentane; 2-méthylbutane	: 2,5 - 10 %	78-78-4	201-142-8	----	01-2119475602-38	F+; R12 Xn; R65 R66 R67 N; R51-53 Flam. Liq. 1 (H224) Asp. Tox 1 (H304) STOT SE 3 (H336) (EUH066) Aquatic Chronic 2 (H411)
Pentane	: < 1 %	109-66-0	203-692-4	601-006-00-1	----	F+; R12 Xn; R65 R66 R67 N; R51-53 Flam. Liq. 2 (H225) Asp. Tox 1 (H304) STOT SE 3 (H336) (EUH066) Aquatic Chronic 2 (H411)

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- **Inhalation** : En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Faire respirer de l'air frais.
- **Contact avec la peau** : En cas de contact, même mineur, ôter immédiatement les vêtements contaminés et laver abondamment la peau à l'eau savonneuse.
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- **Ingestion** : NE PAS FAIRE VOMIR. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- **Inhalation** : N'est pas supposé irritant.
- **Contact avec la peau** : Provoque une irritation cutanée.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- **Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Ingestion** : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

SADAPS BARD AHL Additives & Lubricants

ZI TOURNAI OUEST 2 RUE DU MONT DES CARLIERS, 3 7522 TOURNAI Belgique-Belgie

TEL : +32 (0).69.59.03.60

FAX : +32 (0).69.59.03.61

MAIL : msds@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : +32 (0)70.245.245



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 9

Edition révisée n° : 0

Date : 30 / 9 / 2015

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MELANGE PRÊT A L'EMPLOI 2 TEMPS BARD AHL

3083

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

- **Agents d'extinction appropriés** : Dioxyde de carbone. Poudre. BC Pulvérisation d'eau. Sable.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions générales : Ecarter toute source d'ignition.

Précautions individuelles : Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

- **sur le sol** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
- **sur l'eau** : Remédier aux épandages importants à l'aide d'une pompe ou d'un aspirateur.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Manipulation : Ne pas fumer. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Porter un vêtement de protection approprié.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver dans les conteneurs d'origine.

Durée de stockage : 5 ans.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 9

Edition révisée n° : 0

Date : 30 / 9 / 2015

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MELANGE PRÊT A L'EMPLOI 2 TEMPS BARD AHL

3083

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Isopentane; 2-méthylbutane : VME [mg/m³] : 3000
Isopentane; 2-méthylbutane : VME [ppm] : 1000
Isopentane; 2-méthylbutane : VME [mL/m³] : 1000
Isopentane; 2-méthylbutane : TLV© -TWA [ppm] : 600
Isopentane; 2-méthylbutane : TLV© -STEL [ppm] : 750
Pentane : TLV© -TWA [mg/m³] : 1770
Pentane : TLV© -TWA [ppm] : 600
Pentane : TLV© -STEL [mg/m³] : 2210
Pentane : TLV© -STEL [ppm] : 750
Pentane : MAC [mg/m³] : 1800
Pentane : VME [ppm] : 600
Pentane : VME [mg/m³] : 1770
Pentane : VLE [ppm] : 750
Pentane : VLE [mg/m³] : 2210

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.(EN166).
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.(EN374)
- Protection respiratoire : En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique à 20 °C : Liquide.
Couleur : Bleu.
Odeur : Hydrocarbure.
• Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.
• pH : Non applicable.
• Point de fusion / Point de congélation : Aucune donnée disponible.
• Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition [°C] : Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition final [°C] : 30
• Point d'éclair [°C] : < 23
• Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.
• Inflammabilité : Aucune donnée disponible.
• Limites d'explosivité (inférieures - supérieures) : Aucune donnée disponible.
• Pression de vapeur : Aucune donnée disponible.
• Densité de vapeur : Aucune donnée disponible.
• Densité relative : < 1
• Solubilité : Produit insoluble dans l'eau.
• Coefficient de partage : n-octanol / eau : Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 9

Edition révisée n° : 0

Date : 30 / 9 / 2015

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MELANGE PRÊT A L'EMPLOI 2 TEMPS BARD AHL

3083

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

- **Température d'auto-inflammabilité** : Aucune donnée disponible.
- **Température de décomposition** : Aucune donnée disponible.
- **Viscosité** : < 20 mm²/s
- **Propriétés explosives** : Aucune donnée disponible.
- **Propriétés comburantes** : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Autres données : Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Flamme nue. Etincelles. Chaleur.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Hydrocarbure. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

SECTION 2

Voir le Récapitulatif des Risques

- **Inhalation** : • Naptha d'alkylation à large intervalle d'ébullition (pétrole), contenant du butane (< 0.1% benzène) : Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : > 5610
• Isopentane; 2-méthylbutane : Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : 25,3
- **Cutanée** : • Naptha d'alkylation à large intervalle d'ébullition (pétrole), contenant du butane (< 0.1% benzène) : Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : > 2000
- **Ingestion** : • Naptha d'alkylation à large intervalle d'ébullition (pétrole), contenant du butane (< 0.1% benzène) : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 5000
• Isopentane; 2-méthylbutane : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 2000

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CE50-48 Hrs - Daphnia magna [mg/l] : CAS 78-78-4 : 2.3
CAS 68527-27-5 : >4.5

SADAPS BARD AHL Additives & Lubricants

ZI TOURNAI OUEST 2 RUE DU MONT DES CARLIERS, 3 7522 TOURNAI Belgique-Belgie

TEL : +32 (0).69.59.03.60

FAX : +32 (0).69.59.03.61

MAIL : msds@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : +32 (0)70.245.245



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 9

Edition révisée n° : 0

Date : 30 / 9 / 2015

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MELANGE PRÊT A L'EMPLOI 2 TEMPS BARD AHL

3083

SECTION 12. Informations écologiques (suite)

IC50 72h Algae [mg/l] : CAS 78-78-4 : 10.7
CAS 68527-27-5 : >3.1
CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : CAS 78-78-4 : 4.26
CAS 68527-27-5 : >8.2

12.2. Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

CAS 78-78-4 : log K_{ow} = 3.3

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

WGK (Classe de danger pour l'eau) : 2

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

No ONU : 1203

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

UN1203 ESSENCE POUR MOTEURS D'AUTOMOBILES, 3 (9E), II, (D/E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

19 - Etiquetage ADR



: 3 : Liquide inflammable.
9 : Matières et objets dangereux divers.

ADR/RID

: Classe : 3
Groupe : II

I.D. n°

: 33

- Désignation officielle de transport

: UN1203 ESSENCE POUR MOTEURS D'AUTOMOBILES, 3 (9E), II, (D/E)

Transport terrestre

- ADR Classe

: 3

- Groupe d'emballage ADR

: II

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 8 / 9

Edition révisée n° : 0

Date : 30 / 9 / 2015

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

MELANGE PRÊT A L'EMPLOI 2 TEMPS BARD AHL**3083****SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)**

Mesures d'urgence en cas d'accident : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.
PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : Classe 3

Groupe d'emballage IMO : II

- IMDG-Pollution marine : Yes

- EMS-Nr : F-E S-E

Transport aérien

- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 307
Packaging instructions passenger: 305

- Désignation officielle de transport : MOTOR SPIRIT / GASOLINE / PETROL

- IATA - Classe ou division : 3

14.4. Groupe d'emballage

II

14.5. Danger pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

SECTION 15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail Français : Tableau RG 84: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.

Autres : WGK (Classe de danger pour l'eau) : 2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16. Autres informations

Texte des Phrases H : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H224 - Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

SADAPS BARD AHL Additives & Lubricants


ZI TOURNAI OUEST 2 RUE DU MONT DES CARLIERS, 3 7522 TOURNAI Belgique-Belgie

TEL : +32 (0).69.59.03.60

FAX : +32 (0).69.59.03.61

MAIL : msds@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : +32 (0)70.245.245

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9 / 9
		Edition révisée n° : 0
		Date : 30 / 9 / 2015
		Remplace la fiche : 0 / 0 / 0
MELANGE PRÊT A L'EMPLOI 2 TEMPS BARD AHL		3083

SECTION 16. Autres informations (suite)

<p>Texte des Phrases R :</p>	<p>H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
<p>Utilisations recommandées & restrictions</p>	<p>: R11 : Facilement inflammable. R12 : Extrêmement inflammable. R38 : Irritant pour la peau. R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.</p>
<p>Autres données</p>	<p>: Voir fiche technique pour des informations détaillées.</p>
<p>Date d'impression</p>	<p>: Etiquette : 3083R0 Révision - Voir : * Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.</p> <p>: 17 / 12 / 2015</p>

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement (CE) N° 453/2010 du Parlement Européen et du Conseil.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document